

Signesvitaux

Tableau de l'évolution des ODD
dans le Grand Montréal 2000-2019



Fondation du Grand Montréal

Institut du Québec

Légende



Amélioration



Stabilité



Détérioration

Objectif 1 PAS DE PAUVRETÉ

Pas de pauvreté

1.1 Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier



1.2 Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté



1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, et faire en sorte qu'une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient



Commentaires

La pauvreté demeure un enjeu dans la population du Grand Montréal.

Il y a une proportion moins grande de personne en situation de pauvreté qu'il y a 20 ans, mais certains sont pauvres plus longtemps. De plus, certaines parties du Grand Montréal ont une plus grande concentration de pauvreté.

Le filet social du Québec demeure essentiellement le même.

Objectif 2 FAIM « ZÉRO »

Faim « zéro »

2.1 Accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante



2.2 Mettre fin à toutes les formes de malnutrition



Commentaires

Plusieurs personnes, dont des personnes qui ont un emploi utilisent les banques alimentaires.

Diminution de la fréquence de consommation de la malbouffe à Montréal comme dans l'ensemble du Québec.

Objectif 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Bonne santé et bien-être

3.1 Réduire le taux de mortalité maternelle



3.2 Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans



3.3 Mettre fin à diverses épidémies



3.4 Réduire le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être



3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool



3.6 Diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route



3.7 Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative



3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle



Commentaires

Le taux de mortalité maternelle très bas.

Au Québec, au cours des 20 dernières années, le taux de mortalité pour les nouveau-nés de moins d'un an a affiché une claire tendance à la baisse.

L'Institut national de santé publique du Québec rapporte 204 nouveaux cas en 2017 dans la région administrative de Montréal, une hausse d'environ 15 % par rapport aux années précédentes. La COVID-19 est cependant une maladie inquiétante.

Le taux de suicide est en baisse constante depuis le sommet atteint à la fin des années 90. 12,2 % des Québécois de plus de 15 ans ont vécu un épisode dépressif, en légère diminution depuis 2002 (14,6 %). Les femmes sont plus susceptibles d'avoir vécu un tel épisode que les hommes (15,0 % contre 9,3 %).

Selon une étude de la Direction régionale de santé publique (DRSP) publiée en décembre 2019, les élèves du secondaire de Montréal consomment moins d'alcool et de drogue qu'il y a cinq ans. La consommation est également moindre à Montréal qu'ailleurs au Québec. En 2012, 5,8 % des hommes en ont fait un abus ou une dépendance au cours de leur vie, contre 2,8 % des femmes. Le taux pour l'ensemble du Québec (4,3 %) est 9 % supérieur à celui du reste du Canada (3,9 %).

Le bilan routier du Québec s'est amélioré de manière considérable et constante au Québec au cours des dernières décennies. Les piétons représenteraient maintenant presque 20 % des décès de la route au Québec, une proportion en hausse par rapport à environ 10 % il y a une quinzaine d'années.

L'utilisation de contraceptifs chez les femmes actives sexuellement est très répandue, et ce dans tous les groupes d'âge entre 15 et 50 ans.

Les soins sont accessibles.

Objectif 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Éducation de qualité

4.1 Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité



4.2 Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité



Commentaires

Le taux de diplomation global est à la hausse au Québec et à Montréal. C'est également le cas pour les élèves EHDA, les immigrants et les milieux défavorisés. Les taux de diplomation sont plus élevés au sein des commissions scolaires anglophones que francophones à Montréal. Il y a également de grands écarts de diplomation entre le réseau public et le réseau privé au Québec. Montréal affiche un taux de diplomation plus faible que la moyenne québécoise.

Les frais mensuels des services de garde de Montréal sont parmi les plus faibles au Canada.



4.5 Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle



4.6 Faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter



Une majorité de Québécois ont des compétences faibles ou insuffisantes en numératie (56,1 %) et en littératie (53,2 %), une performance qui demeure comparable à celle des autres provinces canadiennes.

Objectif 5 Égalité entre les sexes

Tendance 20 ans

Tendance récente

Commentaires

5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles



Au cours des 20 dernières années, la hausse du niveau de scolarité à Montréal et au Québec – comme dans le reste du Canada – a surtout été menée par les femmes. Les Montréalaises affichaient le taux d'emploi le plus élevé (82,4 %), devant Toronto (77 %), Vancouver (78,2 %) et Calgary (79,1 %). Les femmes immigrantes et autochtones sont moins nombreuses à intégrer le marché du travail. En 2016, le taux de chômage des femmes immigrantes était de 10,7 % contre 8,8 % pour les hommes immigrants

5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles



Le taux de prévalence de la violence conjugale a diminué de façon importante au Québec de 1999 à 2014 : il serait passé de 7,4 % à 3,5 %. En 2017, chez les 25 ans et moins, le taux de crimes violents déclarés était plus élevé auprès des victimes féminines. Montréal affichait d'ailleurs des taux de crimes violents déclarés envers les filles et femmes plus élevés qu'à Toronto, Vancouver et Ottawa. Les taux d'agressions sexuelles déclarées par la police ont augmenté après le mouvement #MoiAussi, à l'automne 2017. Parmi les quatre plus grandes métropoles, Montréal affichait le taux de violence entre partenaires déclarés par la police le plus élevé chez les femmes comme les hommes.

5.4 Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille



En général, selon des données de 2015 chez les 15 ans et plus, les hommes consacrent plus de temps aux activités professionnelles, et les femmes plus de temps aux activités domestiques.

5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité



Les provinces comptant le plus de femmes élues à la chambre en 2019 sont l'Ontario avec 38 (31 %) des circonscriptions), le Québec avec 26 (33 %) et la Colombie-Britannique avec 14 (33 %). Au 31 janvier 2018, la gouvernance des sociétés d'État du Québec était dans une zone paritaire. Les femmes représentaient 48,2 % des membres de conseils d'administration et 42,6 % des personnes au sein de la présidence de conseil d'administration. En 2018, la Cour du Québec était en zone paritaire (48 % de femmes), contrairement à la Cour supérieure (37,2 %) et la Cour d'appel (36,7 %). Montréal se distingue des autres villes du Québec par un dynamisme entrepreneurial particulièrement important chez les femmes.

Objectif 6 Eau propre et assainissement

Tendance 20 ans

Tendance récente

Commentaires

6.1 Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable



La ville présente des taux se rapprochant de 100 % quant à l'accès et abordabilité. Si l'accès atteint la quasi-universalité de son eau, des problèmes ponctuels quant à sa qualité surviennent – notamment la présence de plomb.

6.2 Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats



6.3 Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution



Il coûte peu cher à Montréal de traiter son eau, grâce notamment aux économies d'échelle réalisée par sa centrale d'épuration. Le pourcentage des eaux usées non traitées suit une tendance décroissante depuis 2014. De 2009 à 2018, une certaine dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux et plans intérieur semble s'être observé. Le nombre de bris de conduite demeure plus élevé que dans d'autres villes canadiennes.

Objectif 7 Énergie propre et d'un coût abordable

Tendance 20 ans

Tendance récente

Commentaires

7.1 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable



Les Montréalais ont la plus faible facture mensuelle en électricité parmi toutes les grandes villes nord-américaines. La consommation énergétique par habitant du Québec est parmi les plus élevées de la planète – en particulier à cause de la consommation industrielle.

7.2 Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial



Le Québec est un chef de file international en ce qui a trait aux énergies renouvelables : près de 100 % de sa production en électricité est considérée comme étant renouvelable. Plus de la moitié de l'énergie circulant dans le système énergétique québécois serait perdue.

7.3 Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique



L'efficacité énergétique est en forte hausse au pays, dû à une réduction significative de l'intensité énergétique de la province. Cela suit la tendance générale des pays de l'OCDE. Une économie davantage orientée vers les services implique une importation plus importante de biens, ce qui implique une exportation des gaz à effets de serre générés par la consommation locale. Il serait plus utile de se tourner vers le concept « d'empreinte matérielle ».



Objectif 8

Travail décent et croissance économique

8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national



Au cours 20 dernières années, le PIB réel par habitant à Montréal est passé de 39 400 \$ en 2000 à 46 100 \$ en 2019 (en dollars de 2012), une augmentation de 17 %. Le PIB réel par habitant est plus faible que celui des autres métropoles, et le rythme de croissance ne laisse pas présager un rattrapage.

8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre



La productivité des emplois à Montréal – mesurée par le PIB réel par emploi – a été relativement stagnante de 2000 à 2010. Elle a ensuite augmenté de manière soutenue de 2010 à 2019, permettant une croissance globale de 7 % depuis 2000. Un PIB réel par habitant plus faible que celui des autres métropoles, et le rythme de croissance ne semble pas suffisant à un rattrapage.

8.5 Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale



Tant pour les hommes que pour les femmes, le taux de chômage est à un creux historique. Le taux de chômage des 15 à 24 ans est significativement plus élevé que pour les autres groupes d'âge. Bien que le salaire horaire moyen des femmes ait effectué un rattrapage progressif depuis la fin des années 1990, il 10 % inférieur à celui des hommes. L'écart de taux de chômage entre les immigrants et les natifs a baissé au cours des dernières années. Cela dit, l'écart présent à Montréal est de loin supérieur à ceux observés à Toronto et Vancouver.

8.6 Réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation



Il y a très peu de jeunes de 15 à 24 ans n'étant ni à l'école, ni au travail, ni en stage (NEET). D'ailleurs, le Québec (6,3 %) présente un taux de NEET en constante diminution et de loin inférieur à celui observé en Ontario, où on observe une stagnation (8,9 %).

8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance



Selon les données de la Banque mondiale, le Canada a systématiquement des indicateurs d'utilisation des services bancaires supérieurs à la moyenne de l'OCDE. En 2017, 88 % des Canadiens avaient contracté un emprunt dans les 12 mois précédents, contre 65 % pour la moyenne de l'OCDE.

Objectif 9

Industrie, innovation et infrastructure

9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être



Le trafic aérien [Aéroport Pierre Elliott Trudeau (YUL)] et le trafic maritime [Port de Montréal] sont en forte croissance depuis 10 ans. Le stock net de dépenses en infrastructures en services de transport par habitant est plus faible au Québec qu'en Ontario, et que pour l'ensemble du Canada.

9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB



La proportion des emplois attribués à l'activité manufacturière a diminué au cours des deux dernières décennies. De la période 2001-05 à 2015-19, la baisse a été de 37 % au Canada, de 35 % au Québec et de 39 % à Montréal. Le secteur manufacturier demeure plus important au Québec que dans l'ensemble canadien autant pour les emplois que pour la part du PIB.

9.3 Accroître l'accès des entreprises aux services financiers à des conditions abordables et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés



De 2005 à 2015, les petites entreprises (100 emplois et moins) ont été le principal moteur de création d'emploi au Canada. En 2015, 92 % des emplois québécois et 90,3 % des emplois canadiens étaient dans des PME. De 2011 à 2013, au Canada, la part des dépenses au titre de la recherche et développement par les entreprises de moins de 100 employés a diminué, passant de 4,7G \$ à 3,9 %.

9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement, et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement



En termes de la disponibilité du capital de risque, en 2018, Montréal a dépassé Toronto et Vancouver. Montréal se situe en milieu de peloton en termes du degré d'investissement en innovation parmi les métropoles nord-américaines. Le pourcentage du PIB consacré à la recherche et développement de 1,7 % au Canada est relativement bas par rapport à plusieurs autres pays.

Objectif 10

Inégalités réduites

10.1 Assurer une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national



Malgré que les inégalités économiques soient moins élevées qu'ailleurs dans le monde, elles ont augmentées depuis les années 1990 au Québec.

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaires, salariales et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité



Le filet social québécois permet de ramener les inégalités économiques à des niveaux acceptables dans le Grand Montréal.



Objectif 11

Villes et communautés



Tendance 20 ans

Tendance récente

Commentaires

11.1 Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



Le taux de prévalence des besoins impérieux en matière de logement à Montréal est relativement faible en comparaison aux autres villes canadiennes. Par contre, à l'échelle du Québec, Montréal se situe parmi les municipalités affichant les taux les plus élevés. Le taux d'inoccupation des logements est particulièrement faible et témoigne d'un marché qui n'est pas à l'équilibre.

11.2 Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable



Le métro de Montréal est l'un des plus sécuritaires du monde. Il est également plus accessible financièrement. Montréal se positionne en chef de file en ce qui a trait à l'usage du vélo, tant à l'échelle canadienne qu'à l'échelle québécoise. Le transport en commun est moins accessible aux personnes avec une limitation fonctionnelle à Montréal qu'à Vancouver ou Toronto.

11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial



La ville de Montréal se situe en position de leader québécois en ce qui a trait aux dépenses culturelles. Les ménages québécois dépensent en moyenne une plus petite part de leurs dépenses courantes pour les médias et la culture qu'il y a quelques années.

11.6 Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant



Montréal présente une des meilleures qualités d'air des métropoles du pays, en plus de s'être améliorée dans les dix dernières années et de respecter les objectifs de l'OMS.

Objectif 12

Consommation et production responsables



Tendance 20 ans

Tendance récente

Commentaires

12.2 Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles



Le gaspillage d'eau est en réduction à Montréal. Le Québec figure parmi les plus grands consommateurs d'eau potable et d'électricité au monde. Les Montréalais utilisent plus les bouteilles d'eau que les habitants de plusieurs autres villes canadiennes.

12.3 Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant



Le Canada semble être dans la moyenne des pays développés en matière de gaspillage alimentaire. Il semblerait que le pays soit sur une bonne voie pour améliorer son bilan en la matière.

12.4 Parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie



Les taux de récupération en ce qui concerne les produits chimiques sont en forte croissance à Montréal.

12.5 Réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation



La crise actuelle du recyclage montre que des efforts supplémentaires seront nécessaires des citoyens. En ce sens, l'ajout de consignes sur tous les types de contenants est un pas dans la bonne direction.

Objectif 13

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Tendance 20 ans

Tendance récente

Commentaires

13.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques



Au Canada, le nombre de sinistres causés par des catastrophes naturelles semble afficher une tendance à la hausse au cours de la dernière décennie. Les années sont de plus en plus chaudes. Le Québec, et Montréal, sont propices à vivre des épisodes d'inondations.

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales



Le Québec se situait au premier rang des provinces canadiennes pour le plus faible taux d'émission de GES par habitant en 2017, soit 9,5 t éq. La Ville de Montréal effectue un suivi de l'état d'avancement de 14 pistes de solution proposées dans son Plan de réduction 2013-2020. Les cibles de réduction de gaz à effet de serre pour 2030 à l'échelle provinciale ne sont pas en voie d'être atteintes.

Objectif 14

Vie aquatique



Tendance 20 ans

Tendance récente

Commentaires

14.1 Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types



La mise en place du règlement sur les microbilles dans les produits de toilette. Une présence importante de microbilles de déchets plastique dans le Saint-Laurent.

14.2 Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers



L'état de santé des poissons du fleuve Saint-Laurent a fluctué au cours des dernières décennies, mais la dernière période recensée (2006-2012) montrait une amélioration comparativement aux 12 ans précédentes.

14.4 Réglementer efficacement la pêche et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques



Au lac Saint-Louis, la présence de poissons est suffisante pour soutenir une pêche sportive durable. Certaines sections du fleuve Saint-Laurent en aval dénotent une baisse du volume de poissons.

14.5 Préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières



Le Québec s'est engagé, conformément à l'objectif 11 d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique, à atteindre la cible internationale relative au milieu marin en œuvrant à la constitution d'un réseau d'aires marines protégées couvrant au moins 10 % de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. En date de 2019, au Québec, un dixième du territoire est considéré une aire protégée (167 395 km²). 1 957 km² de ceux-ci faisait partie du réseau d'aires marines. C'est relativement peu.



Objectif 15



Vie terrestre

15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce

Tendance 20 ans



Tendance récente



Commentaires

Le couvert forestier est en hausse à Montréal depuis quelques années, tout comme l'indice canopée. Le Grand Montréal se situe en milieu de peloton des régions métropolitaines d'Amérique du Nord.

15.2 Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt



Le Grand Montréal se classait en 2014 au 9e rang des régions métropolitaines nord-américaines quant à la proportion de son territoire en aires protégées.

15.3 S'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres



15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité



Le Canada est un participant la CDB et l'hôte du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique basé à Montréal. Le Canada n'est toutefois pas signataire du Protocole de Nagoya, alors que 105 États le sont.

Objectif 16



Paix, justice et institutions efficaces

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

Tendance 20 ans



Tendance récente



Commentaires

Montréal fait partie des régions métropolitaines ayant les plus bas taux d'homicide du Canada, d'autant plus que ce taux a également largement diminué par rapport à 2003 pour la RMR. Le taux d'agression sexuelle à Montréal est actuellement plus élevé que dans les grandes autres villes canadiennes. Avec notamment une croissance de 67 % de ce taux suite au mouvement #MoiAussi. Il y a eu plus de crimes violents à Montréal qu'à Ottawa, Toronto et Vancouver en 2017. Le sentiment de sécurité à Montréal est légèrement en dessous de la moyenne des régions métropolitaines du Canada.

16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice



Le sentiment d'accès et la perception de la justice au Québec sont contrastés. 51 % ont une opinion positive du système de justice québécois, 59 % ont confiance au système de justice québécois, 51 % sont d'avis que le système est indépendant des pouvoirs politiques et 47 % sont d'avis que les jugements rendus sont justes.

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux



À Montréal, en 2016, un total de 59 % de citoyens étaient satisfaits de l'efficacité des services. Par contre, lorsque l'on demande aux citoyens s'ils considèrent qu'ils bénéficient de services municipaux à la mesure des taxes qu'ils paient, seuls 46 % émettent un commentaire positif.

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions



Montréal fait de mieux en mieux au niveau de la représentation des minorités dans la fonction publique. Pour ce qui est des femmes dans des positions de cadres de directions, elles sont passées de 27,4 % en 2007, à 32,0 % en 2012, à 39,1 % en 2017. Il semblerait cependant que la ville soit quelque peu en retard sur les taux d'emploi des femmes lorsqu'on compare avec Toronto. L'embauche des autochtones est demeurée marginale.



Fondation du Grand Montréal

La FGM est un organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada sous le numéro 88197 9124 RR 0001

Fondation du Grand Montréal
505, boul. René-Lévesque
Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

T. 514 866-0808
F. 514 866-4202
info@fgmtl.org